



**Faculté des Sciences de Montpellier**

# **CONSEIL**

**Séance du 12 juin 2024**





## MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

### Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	
X	
	Constantin <b>VERNICOS</b>
X	
X	

### Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Stéphanie **ROUALDES**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	
X	
X	
X	
X	
	Nelly <b>GODEFROY</b>
X	
X	



**Collège C : Usagers (8)**

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa <b>BRUEL</b>		
Mathéo <b>HUBERT</b> (Suppléant)	X	
Sarah Melina <b>PARENT</b>	X	
Aurélie <b>JARRIGEON</b> (Suppléante)	X	
Abdelhakim <b>EL YOUBI</b>	X	
Julien <b>GELUS</b> (Suppléant)		
Aude <b>BRETAGNOLLE</b>	X	
Mathilde <b>BUGAREL</b> (Suppléante)		
Yanis <b>GRILLOT</b>		Aurélie <b>JARRIGEON</b>
Aurélien <b>DALL'AGNOLA</b> (Suppléant)		
Raphaël <b>THOUROUDE</b>	X	
Myriam <b>CHAHLAL</b> (Suppléante)		
Enora <b>BADIN</b>	X	
Louis <b>DODARD</b> (Suppléant)		
Ewen <b>PHILIPPOT</b>	X	
Lucile <b>FROMENTIN</b> (Suppléante)		



### **Collège D : Personnels IATSS (4)**

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Nabil **KOUADRI**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
X	

### **Personnalités extérieures (4)**

Claire **GATECEL**  
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**  
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Jacques **DIETRICH**  
(Conseil Économique, Social et Environnemental  
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**  
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Max **LEVITA**  
(Montpellier Agglomération)

Présent·e	Représenté·e par
	Richard <b>ARINERO</b>

### **Personnalités extérieures à titre personnel (3)**

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
	Corinne <b>FERNANDEZ</b>

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le  
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :  
le Conseil de la Faculté des Sciences - ,

Membres en exercice : 40



## INVITES PERMANENTS PRESENTS

### **- Directeurs·trices adjoints·tes**

Jean-Sébastien **FILHOL** (Formation permanente et continue)  
Marc **HERZLICH** (Politique Scientifiques, Immobilière et Pilotage)  
Sylvie **HURTREZ** (Etudes)  
Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)  
Jean-Yves **WINUM** (Communication)

### **- Directeurs·trices Département d'enseignement**

Caroline **ADDIS** (Langues)  
Benoîte **DE SAPORTA** (Mathématiques)  
Mathilde **DUFAY** (BE)  
Thierry **GUILLET** (Physique)  
Fleurice **PARAT** (TEE)  
Arnaud **VIRAZEL** (EEA)

### **- Directeurs·trices Administratifs·ves**

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)  
Valérie **BEDU** (Directrice administrative adjointe – Gestion des ressources)  
Béatrice **GOUJON** (Directrice administrative adjointe – Affaires générales, juridiques et statutaires)

### **- Chefs·fes de service/pôle**

Corinne **FERNANDEZ** (Service relations extérieures et partenariales)  
Aline **CLUZEL** (Pôle Accueil, Diplôme et Archives)  
Mélissa **PERAZZI** (Missions transverses)

### **- Invitée exceptionnelle**

Amandine **SANCHEZ** (RI - Chargée de la mobilité sortante)

### **- Secrétaires de séance**

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)



Le mercredi 12 juin 2024, à 9 heures, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

**M. MARIN** salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

**1- Actualités,**

**2- Approbation du relevé de conclusions - Conseil du 15 mai 2024,**

**3- RI - Bourse de mobilité Summer School,**

**4- Réforme formation des enseignants du 1er et 2d degré,**

**5- Campagne ATER 2023/2024,**

**6- Présentation - Chargée de mission Egalité Femmes Hommes**

**7- Pédagogie :**

a- Présentation et vote : DA008 modifié master Eau,

b- Point d'étape du Règlement des Enseignements, des Etudes et des Examens (R3E) de la FdS,

**8- Bilan mi-mandat de la Direction,**

**9- Questions diverses.**

## **1- Actualités**

### **a- Ressources Humaines Enseignants-chercheurs**

- ✓ *Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques et Congés pour Projet Pédagogique*

**M. MARIN** informe que des demandes de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) et Congés pour Projet Pédagogique (CPP) ont été déposées par des enseignants chercheurs de la composante.

**M. MARIN** précise que la politique de la Direction de la Faculté des Sciences est de soutenir ces demandes, à condition qu'elles soient cohérentes. La Direction, en accord avec les Directeurs de département, ne souhaite pas mettre en difficulté les personnes qui demandent ce type de congés.

### **b- Campagne d'emploi EC**

**M. MARIN** indique que désormais la date sera unique pour toutes les campagnes ; la prochaine est fixée au 10 septembre 2024. Il annonce le calendrier des instances au sein desquelles elles seront validées :

- Conseil UEI élargi : 18 septembre 2024

- CAC : 23 septembre 2024

- CSA et CA : 30 septembre 2024.



**M. MARIN** souhaite que tout soit calé avant la pause estivale. Il ajoute que des discussions, parfois compliquées, sont en cours, entre les laboratoires, les départements et la Direction de la FdS. Il signale que la Faculté ne se laissera pas imposer un poste là où le besoin n'est pas justifié.

### **c- Ressources Humaines BIATS**

#### *✓ Promotions*

**M. MARIN** se félicite des nombreuses réussites, aux diverses promotions, des personnels (par tableau d'avancement de grade, par liste d'Aptitude ou par concours) pour cette année. Il précise que la Direction prône une dynamique d'incitation pour encourager les agents pour à progresser professionnellement. Elle les prépare aussi bien pour la rédaction du dossier d'admissibilité que pour les épreuves orales, en organisant des examens blancs.

**M. MARIN** remercie **M. GUEVELLOU**, **Mme BEDU** et **Mme GOUJON** qui accompagnent ces agents dans leurs différentes démarches.

### **d- BIATS - Temps de travail et indemnitaire**

**M. MARIN** annonce les mesures adoptées par le Conseil d'Administration du 10 juin 2024 (9 voix contre, 2 abstentions, 3 qui n'ont pas pris part au vote, et 18 voix pour) :

#### *- Indemnitaire des personnels BIATSS titulaires*

\* Catégories A et B : augmentation de 120€ bruts mensuels,

\* Catégorie C : augmentation de 80€ bruts mensuels,

#### *- Indemnitaire des personnels BIATSS contractuels*

\* une indemnité mensuelle brute dès la prise de poste selon l'équivalent corps : IGR : 220€ - IGE : 200€ - ASI : 180€ - TECH : 140€ - ATRF : 100€,

\* une indemnité exceptionnelle annuelle brute sur la paye du mois de décembre : taux 1 : 150€ - taux 2 : 300€,

*- Temps de travail des personnels BIATSS titulaires et contractuels* : augmentation du temps de travail de 8 minutes par jour (soit 40 minutes par semaine) et suppression de 2 jours de congés (dont un jour d'appui).

**M. MARIN** rappelle que les organisations syndicales auraient souhaité une décorrélation entre l'indemnitaire et le temps de travail.

**M. MARIN** indique que ce dossier est désormais clos ; ces mesures seront mises en place dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

### **e- Appels à Projets**

**M. MARIN** rappelle que la Faculté des Sciences a répondu aux appels à projets PEI, Propéda, PédagonUM, et TEDS Equip : les projets déposés par la composante ont vu leur financement accepté.

**M. MARIN** se réjouit et reconnaît que cela représente un volume important à gérer ; il remercie **Mme BEDU** et ses équipes qui assurent cette gestion.



**M. MARIN** ajoute que la Faculté a répondu à d'autres appels à projets émanant notamment de la Métropole Montpellier 3M et de la Région. Les résultats ne sont pas encore connus, mais il espère obtenir des retours positifs.

#### **f- Contrat d'Objectifs et de Moyens – UM**

**M. MARIN** informe que l'Université de Montpellier a déployé un Contrat d'Objectifs et de Moyens auquel la Faculté doit répondre en faisant remonter un certain nombre d'éléments stratégiques qui, il l'espère, permettront de bénéficier de moyens financiers supplémentaires.

**M. MARIN** explique que le COM a pour mission de répondre à des enjeux réglementaires, économiques et stratégiques ; à ce titre, il est composé de 4 volets : caractérisation, stratégie, performance et accompagnement.

**M. MARIN** précise que l'enveloppe financière globale s'élève à 1,8 M€ (BPI 2025 : 600 000€, BPI 2026 : 600 000€, bonus contractuel BPI 2027 : 600 000€ en investissement).

**M. MARIN** rappelle que la Faculté est devenue apprentissage-dépendante. Ce modèle est dangereux car si l'apprentissage venait à diminuer, cela mettrait la composante en difficulté. Aussi, il est important que la FdS cherche d'autres moyens qui profiteront au cœur de ses formations, et, pour cela, elle doit répondre à l'ensemble des appels proposés, que ce soit au niveau de l'UM, de la Métropole, de la Région, et/ou au niveau national, etc.

**M. VERNICOS** demande des précisions sur le terme « performant » évoqué par **M. MARIN**. Pour lui, le mot performance s'emploie pour une épreuve sportive.

**M. MARIN** lui répond qu'il s'agit d'un COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) initié par l'UM, et non pas un COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances) qui est ministériel.

#### **g- Audit Egalité femmes hommes**

**M. MARIN** indique qu'en 2021, l'UM avait obtenu les labels Égalité et Diversité, décernés par l'Association Française de Normalisation (AFNOR). Un audit de surveillance et de vérification devait suivre. Dans ce contexte, la Faculté des Sciences et la Faculté d'Education ont participé, le 5 juin dernier, à la demande de l'UM, à un audit Egalité femmes hommes.

**M. MARIN** explique l'historique des labels Égalité et Diversité : créé en 2004, le Label Égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes vise à promouvoir l'égalité et la mixité professionnelles. Mis en place en 2008, le Label Diversité a pour objectif de prévenir les discriminations et de promouvoir la diversité dans les secteurs public et privé. Ces labels d'État reconnaissent les bonnes pratiques de recrutement et d'évolution professionnelle pour l'égalité entre les sexes, la prévention des discriminations et la diversité dans la sphère du travail. Instauré en 2015, le dispositif Alliance offre un socle commun et des modules spécifiques à chaque label.

**M. MARIN** signale que le retour de l'auditrice est très positif. Il précise que les chiffres présentés ont permis de constater l'existence de beaucoup d'hétérogénéité.

Il remercie **M. LE-CLEZIO**, Chargé de mission Handicap, Égalité et Diversité, et **Mme HERY** qui l'ont tous les deux accompagné dans la démarche de cette audition. Il remercie également **M. GUEVELLOU**, **Mmes GOUJON** et **GAUCERAND** qui étaient présents lors de sa rencontre avec l'auditrice, ainsi que les 8 enseignants-chercheurs et 8 personnels BIATSS qui se sont entretenus avec l'auditrice.



## h- Evénements

### ✓ Repas Estival de la Faculté des Sciences

**M. MARIN** annonce que le repas estival de la Faculté aura lieu le 9 juillet 2024 au restaurant La maison Rouge à Montpellier. Il justifie ce choix par l'augmentation des prix et la baisse de la qualité du service du traiteur Grand.

### ✓ Séminaire BIATS

**M. MARIN** informe que la Direction administrative, à sa demande, va organiser un séminaire à destination des agents administratifs, afin de créer du lien entre les personnels des services centraux et ceux des départements d'enseignement. Le séminaire se déroulera le 18 juin 2024. Pour les mêmes raisons que celles relatives à l'organisation du repas estival, ce séminaire se tiendra au Montpellier Handball Club, qui propose un service de repas bien plus attractif pour le déjeuner.

## i- Questions diverses

### ✓ Travaux au bâtiment 9

**M. MARIN** indique avoir reçu par mail, une question de la part de **M. VERNICOS**.

**M. VERNICOS** explique que ses collègues du département Mathématiques, ainsi que ceux qui sont hébergés au bâtiment 9, ont appris que celui-ci allait être fermé du 28 juin au 23 septembre 2024, pour des travaux concernant la réfection des fenêtres dans une partie des bureaux. Il s'interroge sur :

- l'hébergement des personnels pendant les travaux (il semblerait qu'une solution ait été pensée pour les personnels administratifs),
- le déplacement des meubles, le portage des cartons qui doivent être dégagés des fenêtres, puis leur remise en place, qui va s'en charger ?
- la sécurité du bâtiment et des affaires durant ces travaux, qui va l'assurer ?

**M. VERNICOS** souligne que les enseignants chercheurs sont « sans cesse matraqués » de toute part, et se demande quand cela va cesser.

**M. MARIN** le remercie de lui avoir posé la question, en amont du Conseil. Il lui répond que la Faculté n'est en aucun cas responsable des décisions prises par le laboratoire.

**M. MARIN** ajoute que pour donner suite à l'alerte de **M. VERNICOS**, il a contacté le Directeur de l'IMAG et son adjoint afin d'obtenir des explications.

**M. MARIN** rassure **M. VERNICOS** et ses collègues, le Faculté fera le nécessaire pour les accueillir au mois de juillet et, avec **M. HERZLICH**, ils réfléchissent à une solution à leur proposer pour le mois de septembre.

**M. HERZLICH** ajoute que si les personnels logés au bâtiment 9 ont reçu un mail d'avertissement du laboratoire, c'est parce qu'il y a eu une pression de la part de la Directrice du département Mathématique, **Mme De SAPORTA**, pour que cela soit fait et pour que les personnels soient avertis.

**M. VERNICOS** s'étonne des contraintes mises en place pour l'accueil d'invités venant de l'extérieur, et que tout se fasse de cette manière pour des travaux réalisés par des entreprises privées.

**M. MARIN** indique avoir une parfaite confiance envers **M. HERZLICH** pour trouver une solution.



✓ Règles d'Obtention du Diplôme

**Mme BERARD** demande à quel moment seront votées les Règles d'Obtention du Diplôme (ROD).

**Mme HURTREZ** lui répond qu'elles seront votées en même temps que les Modalités de Contrôle et de Connaissances (MCC), très certainement, lors du Conseil de septembre.

p.5

## 2- Vote de relevés de Conclusions du Conseil de la FdS

**M. MARIN** invite le Conseil à se prononcer sur le relevé de conclusions de la séance du 15 mai 2024. Avant de procéder au vote, il demande à l'assemblée si elle a des questions.

**M. MARIN** rappelle qu'en l'absence de **Mme GAUCERAND**, la secrétaire de séance du 12 mai dernier était **Mme TOURNIER** et il l'en remercie.

Avant de procéder au vote, **M. MARIN** informe qu'il y a 28 votants : 23 présents, 5 procurations.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 12 mai 2024.**

### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 12 mai 2024.*

## 3- RI - Bourse de mobilité Summer School

**M. MARIN** présente la bourse de mobilité Summer School (annexe 1). Il précise que seulement 3 étudiants ont été retenus sur les 5 prévus initialement.

**M. GUILLET** demande sur quels fonds est prélevée cette bourse.

**M. MARIN** lui répond qu'il s'agit du budget mis à disposition par le COMIS de l'I-SITE.

**M. THOUROUDE** signale que le SCUM s'abstiendra pour ce vote, non pas parce qu'il est contre l'attribution des bourses, mais contre le principe de sélection sur résultats académiques.

**Mme SANCHEZ**, Chargée de la mobilité sortante, explique qu'il n'a pas été possible de proposer une bourse à tous les étudiants.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la bourse de mobilité Summer School.**





## RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 28  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 24  
Contre : 0  
Abstention : 4

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE à la bourse de mobilité Summer School.*

p.6

### **4- Réforme formation des enseignants du 1er et 2d degré**

**M. MARIN** indique avoir 6 points à présenter concernant la réforme relative à la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré :

- 1<sup>er</sup> point : la mise en place de cette réforme à la hâte est précipitée.
- 2<sup>ème</sup> point : une réforme est nécessaire. Les étudiants inscrits en M2 vivent actuellement une année infernale. Il a pu discuter avec certains d'entre eux, qui lui ont fait part de leur mal être, notamment lors de Conseils et du séminaire de l'INSPE auquel il était convié.
- 3<sup>ème</sup> point : **M. MARIN** pense, comme beaucoup, que le concours devrait se tenir en M1 et pas en L3. Il signale qu'il y a déjà eu 4 réformes en moins de 20 ans.
- 4<sup>ème</sup> point : **M. MARIN** se remémore, lors de l'annonce de la réforme, avoir pensé ne rien faire. Le Codir lui a alors rappelé que des étudiants étaient concernés et qu'il fallait donc agir. Vu les circonstances actuelles, il pense que cette réforme ne sera pas applicable à la rentrée prochaine, ce qui laisse le temps à la Faculté de réfléchir à des propositions.
- 5<sup>ème</sup> point : **M. MARIN** milite pour que le disciplinaire ait une place de choix dans la formation des enseignants du 2<sup>ème</sup> degré.
- 6<sup>ème</sup> point : concernant la formation du 1<sup>er</sup> degré, la FdS doit faire en sorte qu'il y ait plus d'élèves ayant un profil scientifique se présentant au concours.



## 5- Campagne ATER 2023/2024

**M. MARIN** annonce que le 13 mai dernier, la 1<sup>ère</sup> campagne d'ATER a été validée par le Conseil Académique. **M. MARIN** explique que la Direction de la Faculté a réparti les postes en fonction des besoins et se félicite de la solidarité entre les départements d'enseignement et les en remercie.

p.7

## 6- Présentation - Chargée de mission Egalité Femmes Hommes

**M. MARIN** informe le conseil qu'il nomme **Mme HERY** Chargée de mission Egalité Femmes Hommes. Elle accompagnera **M. LE CLEZIO** dans sa mission Handicap, Egalité et Diversité.

**Mme HERY** présente sa mission (annexe 2).

**Mme FERNANDEZ** regrette que la présentation de **Mme HERY** concerne principalement les enseignants chercheurs. Elle aurait apprécié avoir plus d'informations sur les BIATSS.

Le Conseil s'interroge sur les ratios concernant les recrutements d'enseignants chercheurs, les moyennes d'âge d'accès à la promotion pour les femmes enseignantes chercheuses, etc.

**Mme HERY** débute sa fonction, elle prend note de ces interrogations et elle communiquera les données dès qu'elle en disposera.

**M. VERNICOS** note que, cette année, une femme a été promue PR en mathématiques fondamentales.

**Mme HURTREZ** qui se félicite d'avoir fait partie du jury, précise qu'elle a été sélectionnée, non pas parce que c'était une femme, mais, parce que c'était la meilleure des candidats.

**Mme PARAT** ajoute qu'en section 35-36, on est passé depuis peu de 0 à 3 femmes.

**Mme BERARD** s'interroge sur le REH qui a été voté ; cette nouvelle fonction n'apparaissait pas.

**M. MARIN** indique que **Mme HERY** avait surtout demandé un financement pour mettre en œuvre sa mission. Il précise qu'elle bénéficiera l'année prochaine de 20 heures de REH.

**M. MARIN** remercie **Mme HERY** d'avoir accepté de rejoindre son équipe en qualité de Chargée de mission Egalité Femmes Hommes.



## 7- Pédagogie

### a- Présentation et vote : DA008 modifiée - Master Sciences de l'eau

**M. LEMOIGNO** explique qu'il s'agit d'une modification technique, concernant le master Eau, qui consiste à créer un parcours vide, sans heure, pour permettre d'accueillir des étudiants de l'IMT Mines d'Alès inscrits en Master Sciences de l'eau.

**M. MARIN** se félicite que les étudiants de la Faculté puissent obtenir un diplôme d'ingénieur, même s'ils doivent se rendre à l'IMT Mines d'Alès pendant 2 ans. Il précise qu'une convention ad hoc sera très prochainement signée entre les 2 établissements.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la DA008 modifiée - Master Sciences de l'eau.**

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME à la DA008 modifiée - Master Sciences de l'eau.*

### b- Point d'étape du Règlement des Enseignements, des Examens et des Études (R3E) de la FdS

**Mme HURTREZ** rappelle que l'Etablissement a validé son Règlement des Enseignements, Etudes et Examens. Les composantes qui le souhaitent peuvent maintenant proposer leur propre R3E qui devra s'appuyer sur le cadrage de celui de l'UM.

**Mme HURTREZ** présente quelques éléments concernant le R3E de la Faculté (annexe 3).

**M. GUILLET** constate que depuis le LMD5, chaque année, il est demandé de réaliser des modifications concernant les MCC. Il craint que ce qui a été construit avec les MCC de l'époque ne soit plus cohérent avec ce qui va être imposé pour 2024-2025.

**M. THOUROUDE** note que tous les étudiants ont été convoqués à la 2de chance.

**Mme HURTREZ** explique que les résultats n'étant pas encore connus, tous les étudiants ont été convoqués. Toutefois, une UE acquise ne peut pas être repassée.

**M. THOUROUDE** précise que certaines universités ouvrent la 2de session à tous.

**Mme HURTREZ** lui répond que cela est illégal.

**M. GUILLET** alerte sur l'utilisation de feuille Excel pour réaliser les règles de calcul. Il craint que cela rajoute du travail aux enseignants et que cela engendre des erreurs.

**Mme HURTREZ** propose de former ceux qui se sentent en difficulté.

**M. CANADAS** signale que certains étudiants n'ont toujours pas reçu leur convocation aux examens.

**M. MARIN** lui répond qu'il va se rapprocher du pôle examens à l'issue de la séance afin de vérifier cela.



Concernant l'application MCC, **Mme HURTREZ** informe que toutes les UE ont été saisies en reprenant la base de l'an dernier. Lorsque les règles n'étaient pas respectées, il a été fait en sorte qu'elles le soient. Elle ajoute que les droits différenciés ne sont pas encore ouverts.

**Mme WEIGEL** signale un dysfonctionnement lors de surveillances : elle s'est retrouvée à plusieurs reprises seule et s'interroge sur la manière dont elle devra agir lorsqu'un étudiant aura un problème (malaise, etc.). Personne ne pourra la remplacer. Elle demande s'il est possible de prévoir 2 surveillants par épreuve.

**M. CHARLIER**, Chargé de mission Examens indique que de très nombreux surveillants sont convoqués par session et qu'en deçà d'un certain nombre d'étudiants un seul enseignant est convoqué. Ce n'est pas l'idéal mais difficile de faire autrement.

**M. MARIN** note l'ensemble des remarques remontées lors de ce débat qu'il trouve très intéressant et nécessaire. Il constate que la Faculté rentre encore plus dans les clous et espère que cela générera beaucoup moins de recours.

## **8- Bilan mi-mandat de la Direction**

### **a- Bilan - Chargée de mission Numérique pour la pédagogie**

**M. MARIN** indique que **Mme ARIGON** assume la fonction de Chargée de mission Numérique pour la pédagogie.

**Mme ARIGON** fait un point sur sa mission (annexe 4).

**M. MARIN** remercie **Mme ARIGON** pour son implication dans cette mission ; les choses avancent bien.

**M. MARIN** note les difficultés de la DSIN à mettre en place certains outils demandés par la FdS. Il reconnaît que cette Direction subit de grosses contraintes manquant de bras.

**M. MARIN** se félicite d'avoir pu recruter 2 informaticiens à la Faculté des Sciences.

### **b- Bilan – Chargé de mission Examens**

**M. MARIN** rappelle que **M. CHARLIER** assume la fonction de Chargé de mission Examens.

**M. CHARLIER** fait un point sur sa mission (annexe 5).

**M. MARIN** constate que les examens ont fait preuve, par le passé, de nombreuses récriminations de la part des étudiants et des enseignants. Même s'il en reste encore quelques-unes, une grosse amélioration est à constater et **M. MARIN** remercie **M. CHARLIER** pour ce qu'il fait.

**M. MARIN** précise qu'il n'émet aucune critique sur le travail réalisé par **M. REBOUL**, qui était contraint par une organisation des examens à la main.

### **c- Bilan – Directeur adjoint en charge des pratiques pédagogiques**

**M. MARIN** rappelle que **M. LEMOIGNO** est membre de son équipe en qualité de Directeur adjoint en charge des pratiques pédagogiques.

**M. LEMOIGNO** indique avoir choisi de présenter les perspectives de ses missions (annexe 6).



**M. MARIN** remercie **M. LEMOIGNO** pour cette mission qu'il remplit avec beaucoup d'investissement et d'ambition ; Il rappelle que **M. LEMOIGNO** fait partie de la Direction depuis de nombreuses années.

### **9- Questions diverses**

p.10

**M. MARIN** demande à l'assemblée si elle a de nouvelles questions.

**M. MARIN** remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, puis il clôt la séance à 13 heures 30.

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

**Le Président de séance**

*Jean-Michel Marin*

**La secrétaire de séance**

*Sandra Gaucerand*

# ANNEXES



## Informations générales

Bourse versée dans le cadre de la Summer School – Faculté des Sciences - sur le thème de la Biologie Évolutive

- **Lieu** : Campus Triolet
- **Dates** : du 24 juin au 3 juillet 2024
- **Public cible** : étudiants internationaux
- **Nombre d'étudiants sélectionnés** : 3 étudiants
- **Montant de la bourse de mobilité** : 1000 €
- **Objectif** : permettre aux étudiants internationaux de financer leurs frais de déplacement, logement, visa, etc.





# Critères d'attribution

- performance académique : notes de l'année N-1
- motivation : rédaction d'une lettre de motivation expliquant pourquoi ils souhaitent rejoindre la Summer School et pourquoi est-ce en lien avec leur projet





# Bourses attribuées

Pays	Université d'origine	Diplôme actuel
Turkey	Koc University	Bachelor of Science in Molecular Biology and Genetics
Netherlands	Utrecht University	Environmental Sciences and Geography
Germany	Heidelberg University	Bachelor Biology

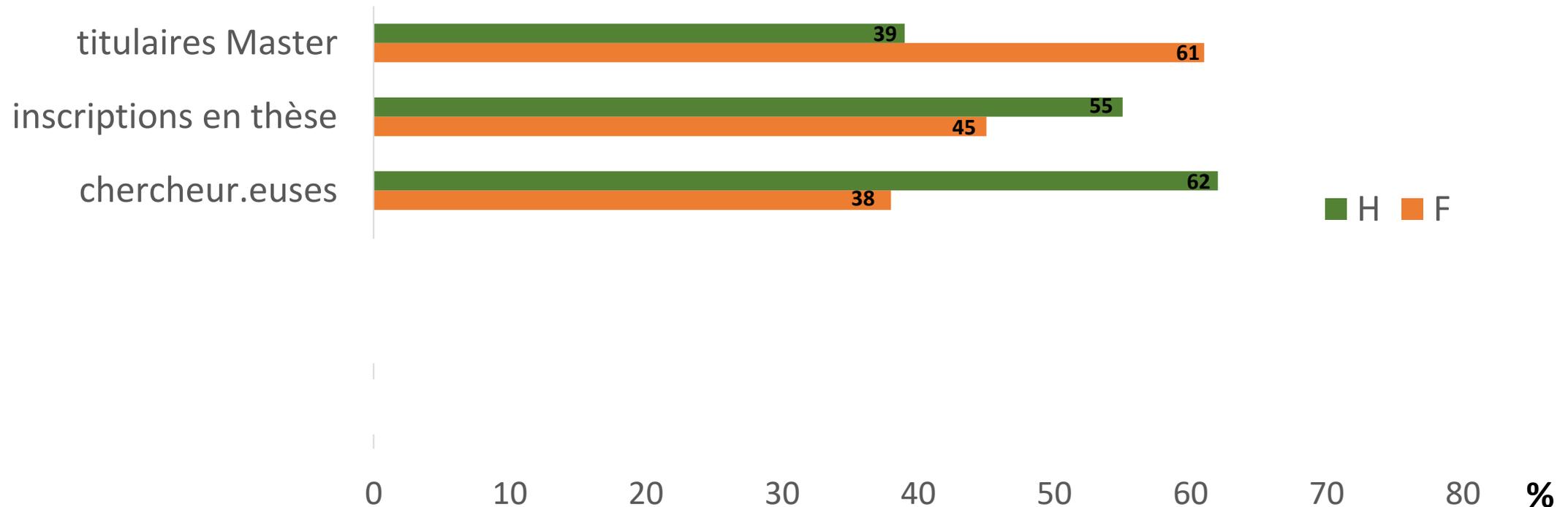


# Egalité professionnelle Femme- Homme et Violences Sexistes et Sexuelles

Marina Héry, Enseignante Chercheuse, Laboratoire HydroSciences Montpellier  
Département Terre-Eau-Environnement

# Pourquoi parler « Egalité »?

- Parce que les inégalités sont un fait



ATRF = Adjoint·e technique de recherche et de formation



Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2023

# Pourquoi parler « Egalité »?



➤ Les F occupent **1/3** des postes de direction des EPST (présidence, VP, CS, ..)<sup>1</sup>



➤ Le salaire des F est **18,7 %** inférieur à celui des H<sup>2</sup>

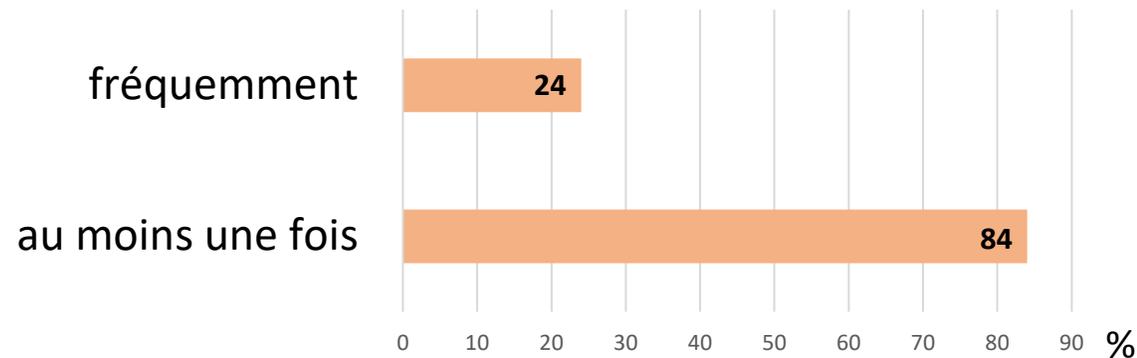


<sup>1</sup> Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2023

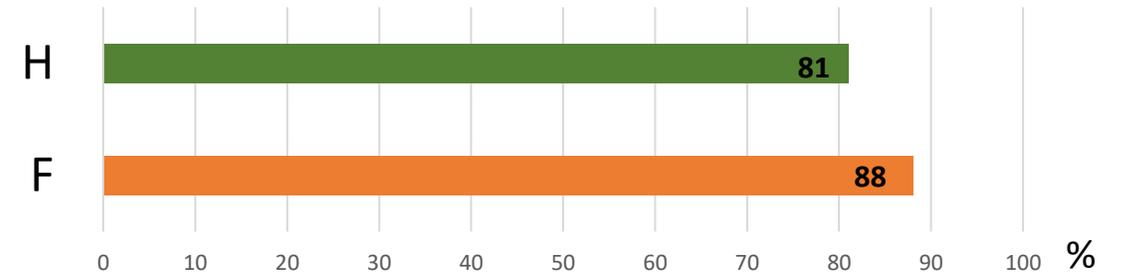
<sup>2</sup> Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, 2022

# Pourquoi parler « Violences sexuelles et sexistes (VSS) » dans l'ESR?

% de F ayant été **victime** de  
sexisme dans l'ESR



% d'H ou de F ayant été **témoin**  
d'au moins une situation de  
sexisme dans l'ESR



## Plan d'Action Egalité de l'UM

- Evaluation, prévention et traitement des écarts de **rémunération**
- Garantie de **l'égal accès** aux corps, grades et emplois
- Articulation vie professionnelle et **vie personnelle et familiale**
- Lutte contre les **VSS**, les harcèlements et les discriminations

## Chargée de Mission Egalité FdS

- Relais de la politique de l'UM
- Développer des actions propres :
  - **Diagnostic** RH
  - **Sensibilisation** du personnel et la communauté étudiante
  - **Formation** du personnel et de la communauté étudiante
  - Protocole à destination des membres de comité de sélection ayant pour objectif de limiter les biais de genre lors des **recrutements**.

# **Règlement des enseignements, études et examens**

12 juin 2024

# Règlement des enseignements, études et examens

En complément / précision du R3E de l'UM

12 juin 2024

# CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

- procédure de recrutement des étudiant·e·s hors UE et hors programmes d'échanges
- poursuite d'études / réorientations

# ENSEIGNEMENTS ET MCC

## – ENSEIGNEMENTS

- modalités d'enseignement

- supports

  - STRUCTURE

- UE supplémentaires

- ECTS / coefficients

  - MCC

Règles MCC 2024-2025	Session initiale	Seconde chance (facultative en Master)
Modalité <b>CT</b> (Contrôle Terminal)	<b>1 seule épreuve</b>	<b>1 nouvelle évaluation</b> Comptant pour 100% de la note de session 2  notes CC de session 1 non-reportables
Modalité <b>CT + CC</b> (Contrôle Terminal et Contrôle Continu)	1 épreuve CT + au moins 2 épreuves CC Aucune épreuve de CC à plus de 50%	La note de session 2 est la meilleure des notes entre celle de session 1 et celle de l'épreuve de seconde chance
Modalité <b>CCi</b> (Contrôle Continu intégral)	Au moins 3 épreuves CC  Aucune épreuve à plus de 50%	Pas de nouvelle évaluation
	La note de session 1 et session 2 (la même) est la meilleure des notes entre celle issue du calcul de base et celle issue du recalcul Aucune note à plus de 50% du total	

Règles de recalcul :

Au choix :

- moyenne des notes des 2 épreuves les plus coefficientées ;
- moyenne des notes des 2 dernières épreuves ;
- moyenne des notes des N-1 épreuves les plus coefficientées (N étant le nombre total d'épreuves) ;
- moyenne des notes des N-1 dernières épreuves (N étant le nombre total d'épreuves).

# - Nature des épreuves

Les natures d'épreuves peuvent prendre la forme suivante :

- épreuve écrite présentielle
- épreuve écrite distancielle
- épreuve orale présentielle
- épreuve orale distancielle
- évaluation de projet
- évaluation de travaux pratiques ou de terrain
- mémoire ou rapport écrit ou compte-rendu
- production à rendre (écrite, audiovisuelle etc)
- questionnaire présentiel (Quiz : questions choix unique ou choix multiple, question-réponse unique ou multiple, question-réponse ouverte courte)
- questionnaire distancielle (Quiz : questions choix unique ou choix multiple, question-réponse unique ou multiple, question-réponse ouverte courte)
- soutenance orale
- **soutenance orale et écrit** (mémoire, rapport ou compte-rendu)

Une évaluation spécifique est proposée dans le cadre des UE “engagement étudiant ou tutorat”.

## - UE acquises par compensation

En cas de redoublement, une UE non-validée mais acquise par compensation reste acquise et ne peut pas être repassée.

En cas de réorientation, toute UE non-validée, même si elle a été acquise par compensation dans le parcours antérieur, doit être repassée. La note ne peut en aucun cas être conservée.

## - gestion des absences

ABI => 0

ABJ : présentation de l'original du justificatif dans les 5 jours ouvrés suivant l'épreuve manquée

- CC => adaptation par l'équipe enseignante, dans le respect de l'équité entre les étudiant·e·s
- CT => 0 en session initiale mais possibilité de demander à passer en 2nde chance

# ÉTUDES

- ASSIDUITÉ
- CÉSURE
- MOBILITÉ
- VALIDATION DES ACQUIS

# EXAMENS

- CONVOCATIONS
- RETARD / REPORT D'ÉPREUVE
- SURVEILLANCE
- OBJETS CONNECTÉS – DOCUMENTS

# EXAMENS

- CONVOCATIONS
- RETARD / REPORT D'ÉPREUVE
- SURVEILLANCE
- OBJETS CONNECTÉS – DOCUMENTS
- JURYS
  - annuels – présentsiels
  - pas de points jurys en session initiale
- CONSULTATION DE COPIES

# ÉVALUATIONS

## – CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT

- composition
- cadrage



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER

# Chargé de mission Numérique pour la pédagogie

- **Lien FdS – DSIN**

- Suivi des matériels et logiciels informatiques mis à la disposition des usagers de la FdS concernant la pédagogie
  - Salles informatiques communes de la FdS
  - Salles spécifiques dans les départements
- Représentation de la FdS dans le CNUMF (AAP numérique pour la pédagogie, groupe de travail IAG)
- Référent numérique au sein de la FdS : centraliser les demandes / les problèmes, faciliter la mise en œuvre de projets numériques pédagogiques
  - Problèmes des usagers avec les outils mis à disposition par la DSIN (ex : annuaire étudiant)
  - Mise à place de racks d'ordinateurs portables pour des TP informatiques en salle TD
  - Mise en place de protocoles examen en salle informatique et projet CPER (salle examen informatique)

# Chargé de mission Numérique pour la pédagogie

- **Développement d'applications pour la direction de la FdS**
  - Application trame Emploi Du Temps
  - Application planning examen (en coordination avec Benjamin Charlier)

## **Sur ces missions, travail avec une nouvelle cellule informatique à la FdS**

- **Coordination de la nouvelle cellule informatique à la FdS**
  - Ludovic Valois, technicien informatique à la FdS
  - Arnaud Soulier, ingénieur informatique au département Informatique

# Chargé de mission Numérique pour la pédagogie

- **Les missions de la cellule informatique**
  - Aide à la DSIN via la Centre de service → prise en charge des tickets de la FdS (Ludovic)
    - Administration et maintenance des postes informatiques à la FdS
  - Soutien à la logistique de la FdS (Ludovic)
    - Aide à l'inventaire et au stockage des postes informatiques à la FdS
  - Aide aux services administratifs (Ludovic)
  - Développement d'applications pour la direction de la FdS (Ludovic + Arnaud)
    - Appli trame Emploi Du Temps
    - Appli planning examen (en coordination avec Benjamin Charlier)
  - Aide à la conception de TP informatiques (Ludovic + Arnaud)
  - Mise en place des racks d'ordinateurs portables (Ludovic + Arnaud)

## Réunion Conseil — bilan mission “Examens”

---

B. Charlier

12 juin 2024

**Service examens** (Restructuration fin 2022): Anne Laure Poirot; B. C.

Une session d'examens:

- 180 – 240 épreuves (45 avec plus de 100 inscrits)
- 50 salles (18 salles avec plus de 50 places)
- $3 \times 8 = 24$  créneaux
- 8500 étudiants
- 950 convocations de surveillance
- contraintes: externes (LAS, Polytech, double diplôme FdS/IAE, ENSCM), internes (fonctionnement des départements)

4 appariteurs; 10 surveillants;

**Sources:** Trois bases de données: Apogee (MCC, Calendrier examens, responsables UE), Prose (EdT), RH (surveillants)

Rétro planning:

- Juillet: extraction des données sur prévisionel MCC (\*\*\*)
- Septembre: fiabilisation des données MCC (\*\*); fiabilisation des données RH (\*)
- Octobre: indisponibilité des enseignants par sondage
- Novembre: élaboration du calendrier; convocation handi (\*\*); saisie des épreuves et des surveillants (\*\*)
- Décembre: publication du calendrier; production des étiquettes d'anonymat (\*)

Contributeurs: Anne-Muriel Arigon, B. C., Anne-Laure Poirot, Arnaud Soulier, Ludovic Valois

**Backend:** Méthode d'Affectation des Responsables et INtervenants A Des Examens (Marinade)

1. code Python de recherche de solution optimale satisfaisant les contraintes
  - *dures*: impératifs salles (TDInfo, handi); impératifs créneaux (LAS, double diplôme)
  - *molles*: nombre salles occupées, étalement épreuves, dispo responsables
2. Affectation automatique des surveillants

**Frontend:** Système Automatique pour L'Administration et le Déploiement des Examens (Saladier<sup>1</sup>)

1. Interface utilisateur (web) pour la production de calendrier
2. Les fichiers de contraintes sont des feuilles Excel

The screenshot shows a web browser window titled "Phase 1 - Saladier" with the URL "localhost:5000/schedule/". The page has a red header with the "Saladier" logo and navigation buttons for "Accueil", "Phase 1", and "Phase 2". On the right of the header are "roulers" and "Log Out" buttons. The main content area is divided into two rows of three panels each. The top row panels are titled "Epreuves", "Enseignants", and "Contraintes". Each panel contains a "Browse..." button and a "No file selected." message. Below these panels are "Charger" and "Reset" buttons. The bottom row panels are also titled "Epreuves", "Enseignants", and "Contraintes", but they show error messages in red: "Erreur" and "Fichier manquant". Below these panels is a "Valider" button. On the left side of the page is the logo of Université de Bourgogne, and on the right is the logo of FOS. The footer contains the text "Arnaud Soulier, Département Informatique" and "Ludovic Valls, Faculté des Sciences".

<sup>1</sup>comme pour le RER, la dernière lettre sert à compléter l'acronyme

### Todo list:

- Consolidation de la Marinade pour une utilisation non experte
- Déploiement de Saladier sur un serveur FdS

### Dream list:

- injection automatique des créneaux, salles et surveillants dans Apogee
- synchronisation avec Prose

- Consolider le service examens
- Fiabiliser les extractions d'Apogee, Prose et RH
- Donner de la visibilité sur le calendrier pour les étudiants et surveillants

Conseil du 12 juin 2024



**Frédéric LEMOIGNO**

**DIRECTEUR ADJOINT PÉDAGOGIE**





# PÉDAGOGIE

- **Une remédiation en L1 à améliorer**
  - **Tutorat/mentorat à renforcer**
  - **Cible à faire évoluer ?**
- **Aider au passage aux compétences**
  - **Montrer l'apport pédagogique des compétences**
  - **Proposer des ateliers pratiques (E. Azéma)**
- **Évaluer les enseignements, les enseignants ? (J. Castellon)**



# LAS/LAK vers un régime de croisière

- **Une modification de l'arrêté attendue (?)**
- **Un poids toujours lourd en scolarité/examens**
- **Un flux PASS --> LAS stabilisé et important**
- **Effet sur les effectifs M encore incertain**
- **LAK pas assez attractives (+ pb ex-PASS)**



# Pédagogies actives, numériques

- **Stratégies Propéda, PEI, Pédagonum ?**
- **L'IA dans la pédagogie ?**
- **La pédagogie après le covid ?**